



# VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PROCHAINE CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT ?

—  
FEUILLE D'INFORMATION





# VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PROCHAINE CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT ?

La Commission européenne lance un concours afin d'attribuer le titre de Capitale européenne du tourisme intelligent 2024. Cette initiative récompense les villes européennes et leur offre la possibilité de partager les pratiques exemplaires qu'elles mettent en place en tant que destinations touristiques intelligentes.

L'initiative présentera les réussites de destinations européennes<sup>1</sup> dans les domaines suivants :

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

NUMÉRISATION

HÉRITAGE CULTUREL ET  
CRÉATIVITÉ

ACCESSIBILITÉ

La ville qui proposera les solutions les plus intelligentes, innovantes et inclusives dans chacun des domaines susmentionnés se verra attribuer le titre de « **Capitale européenne du tourisme intelligent 2024** ».

Inscrivez-vous en ligne via le site Web [SmartTourismCapital.eu](https://SmartTourismCapital.eu) jusqu'au 5 juillet 2023 avant 17h00 CET.

## EN QUOI CONSISTE CETTE INITIATIVE ?

Le secteur touristique est la troisième activité socio-économique la plus importante au sein de l'Union européenne, et il contribue considérablement à la croissance, à la création d'emplois et à la cohésion européenne. Le secteur peut se développer considérablement en améliorant l'expérience des visiteurs, en créant de nouveaux partenariats et de nouvelles possibilités de coopération ainsi qu'en renforçant l'innovation et la durabilité dans les villes et régions européennes.

<sup>1</sup> Les villes de l'UE, ainsi que les pays tiers qui participent aux programmes COSME et du marché unique : Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie, Ukraine et Royaume-Uni <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/39579>; ainsi que l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège [https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/smp/guidance/list-3rd-country-participation\\_smp\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/smp/guidance/list-3rd-country-participation_smp_en.pdf)







En récompensant les pratiques exemplaires de tourisme intelligent qui tirent profit de ce potentiel inexploité, l'Union européenne entend encourager les solutions innovantes et inclusives dans le domaine du tourisme durable et accessible, promouvoir le tourisme numérique intelligent et renforcer le rôle du patrimoine et des secteurs culturels et créatifs en tant qu'atouts touristiques.

En se basant sur le succès des éditions précédentes du concours de la Capitale européenne du tourisme intelligent, cette initiative continuera à améliorer le profil de l'Europe en tant que destination touristique et à mettre sur pied un réseau pour partager les meilleures pratiques entre les destinations européennes.

## QU'EST-CE QUI FAIT D'UNE VILLE UNE CAPITALE DU TOURISME INTELLIGENT ?

Dans le cadre du présent concours, une ville de tourisme intelligent est définie comme une ville qui :

-  met en œuvre des solutions innovantes, intelligentes et inclusives dans le domaine du tourisme ;
-  utilise son capital territorial, social et humain au profit de la croissance de son secteur touristique, de la prospérité de la ville et d'une meilleure qualité de vie pour ses habitants ;
-  propose une expérience touristique enrichie et personnalisée à travers la valorisation d'atouts locaux tout en respectant et en impliquant les communautés locales ;
-  facilite l'accès aux services et aux produits touristiques par le biais des nouvelles technologies, de l'interconnectivité et de l'interopérabilité des services.

Conformément à ce qui précède, une Capitale européenne du Tourisme Intelligent devra être :

- **accessible** : elle devra être physiquement accessible aux voyageurs ayant des besoins particuliers en matière d'accès, sans distinction d'âge, de situation sociale ou économique, qu'ils soient porteurs d'un handicap ou non ; être facile d'accès via différents moyens de transport et disposer d'un système de transport adéquat à l'intérieur de la ville ;
- **adepte du développement durable** : elle devra travailler à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement et des ressources naturelles tout en maintenant un développement économique et socioculturel de façon équilibrée ;
- **numérique** : elle devra offrir des informations, des produits, des services, des expériences et des espaces touristiques et hôteliers innovants, adaptés aux besoins des consommateurs, grâce à des solutions basées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et grâce à des outils numériques ;
- **culturelle et créative** : elle devra mettre à profit son patrimoine culturel et ses secteurs créatifs pour enrichir l'expérience touristique.



# POURQUOI VOTRE VILLE DEVRAIT-ELLE POSER SA CANDIDATURE POUR DEVENIR LA CAPITALE EUROPEENNE DU TOURISME INTELLIGENT ?

Le titre de **Capitale européenne du tourisme intelligent 2024** offrira une occasion unique d'être aidée, pendant un an, par un groupe d'experts qui apportera un soutien ciblé en matière de communication et d'image de marque. Grâce à de nombreuses activités de communication, les villes lauréates figureront sur la carte des destinations touristiques intelligentes et gagneront en visibilité en tant que pionnières du tourisme intelligent au sein de l'Union européenne.

De plus, la ville gagnante recevra en récompense une grande sculpture sur mesure qui sera placée dans le centre-ville pour marquer son engagement en faveur d'un tourisme **DURABLE, ACCESSIBLE, NUMÉRIQUE** et **CULTUREL**.

Autre avantage : ses actions promotionnelles seront renforcées par le développement d'une courte vidéo de présentation mettant en valeur ses réalisations, et par une présence lors d'un événement ou d'un européen de grande envergure dédié au tourisme.

Être **Capitale européenne du tourisme intelligent 2024** permettra donc à la ville lauréate de servir d'inspiration à d'autres destinations touristiques à travers l'Europe, d'améliorer le profil de sa ville en tant que destination touristique de qualité, d'attirer des visiteurs et de générer une croissance économique de façon respectueuse de l'environnement.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert aux villes qui :

- sont situées dans un état membre de l'Union européenne ou dans un pays extérieur à l'Union européenne mais participant aux programmes COSME et du marché unique (Single Market)<sup>2</sup>;
- ont une population de plus de 100 000 habitants (dans les pays où il n'y a pas de ville de plus de 100 000 habitants, la ville la plus grande a le droit de s'inscrire).

*Veillez consulter le « Guide for Applicants » pour obtenir des renseignements détaillés sur les critères d'éligibilité à respecter.*

## COMMENT LA VILLE LAURÉATE EST-ELLE CHOISIE ?

Un appel à candidatures sera **lancé en mai 2023**, et la date limite de soumission sera fixée en **juillet 2023**. Au cours d'une phase de présélection, toutes les candidatures éligibles seront évaluées sur la base d'un ensemble de critères établis par un groupe d'experts indépendants. Sur la base de cette évaluation, la Commission établira une présélection de maximum 4 villes qui seront invitées à présenter leur candidature devant un jury européen qui désignera la Capitale européenne du tourisme intelligent 2024.

*Veillez consulter le « Guide for Applicants » pour obtenir plus de renseignements sur les conditions relatives à la candidature et au système d'évaluation.*

<sup>2</sup> Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie, Ukraine et Royaume-Uni <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/39579>; ainsi que l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège [https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/smp/guidance/list-3rd-country-participation\\_smp\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/smp/guidance/list-3rd-country-participation_smp_en.pdf)



## DATES CLÉS

---

Lancement du concours : **5 mai 2023**

Date limite de candidature : **5 juillet 2023 avant 17h00 CET**

Période d'évaluation : **juillet – août 2023**

Proclamation des finalistes présélectionnés : **septembre 2023**

Réunion du jury européen et annonce de la ville lauréate : **novembre/décembre 2023**

---

## PLUS D'INFORMATIONS :

Veillez lire le « **GUIDE FOR APPLICANTS** » sur [SmartTourismCapital.eu](https://SmartTourismCapital.eu)

Contactez-nous via [info@SmartTourismCapital.eu](mailto:info@SmartTourismCapital.eu)